

Le pneumocoque?



Qu'est-ce que c'est? Faut-il m'inquiéter?

L'infection à pneumocoque touche des milliers de personnes par année.¹

Si vous présentez l'une des conditions suivantes :

- vous avez 65 ans ou plus,
- vous avez une maladie chronique*,

le vaccin antipneumococcique est conseillé dans votre cas.

Ce vaccin pourrait protéger contre l'infection à pneumocoque, l'une des complications les plus courantes de l'influenza. Il est habituellement administré une seule fois au cours de la vie.

Demandez à votre dispensateur de soins de santé publique de vous parler du vaccin antipneumococcique.

¹Agence de la santé publique du Canada. Mise à jour : maladies évitables par la vaccination, vol. 7, n° 1, 1999, p. 1-18.
Sur Internet : <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/uvpd-mjmeqv/vol7-1/index-fra.php>

*cardiopathie, maladie du rein, diabète, asplénie, cancer, VIH, maladie drépanocytaire, MPOC (maladie pulmonaire obstructive chronique), alcoolisme, implants cochléaires



Coalition canadienne
pour la sensibilisation et
la promotion de la vaccination

immunize.ca